ROUBAIX

RÉDACTION : 20, rue Pauvrée, Tél. 9-51
DÉPOT GÉNÉRAL : 12, rue du Bassin

Les Habitations à bon marché

HISTOIRE DES TRIBULATIONS D'UN PROJET dans le MAQUIS ADMINISTRATIF

Nous avons parlé, dans nos numéros de mercredi et de jeudi, du projet, enfin près d'aboutir, relatif à la construction « d'habitations à bon marché ». Ces maisons, avec ou sans appartements, sont destinées à combattre le plus heureusement la crise du logement, en donnant un abri confortable et sain, au prix de loyer le moins élevé, à plus de 4.000 personnes.

Nos lecteurs ont pu s'étonner des longs intervalles qui espaçaient nos informations à ce sujet, depuis que nous avons parlé de ce projet pour la première fois. C'est en juillet 1919, en effet, que l'administration municipale s'préoccupa de créer un Office des logements, destiné à procurer des abris, parmi les maisons et appartements vacants, aux nombreux réfugiés qui réintégraient.

La crise du logement, on le sait, a plusieurs causes : la destruction d'un certain nombre de maisons pendant la guerre ; l'arrêt de la construction (on construisait 200 maisons par an à Roubaix avant la guerre) ; l'accroissement du nombre des familles ; enfin et surtout, la mauvaise volonté d'un certain nombre de propriétaires qui ne veulent louer qu'à des prix excessifs.

Par arrêté en date du 6 février 1920, un Office fut donc créé, dont on croyait pouvoir attendre de bons résultats. Il n'en fut rien ; car, si la loi autorise le fonctionnement de ces organismes, elle leur refuse tout droit de sanction (!)

C'est devant l'échec de cet Office que la Municipalité étudia la possibilité de faire construire des maisons. Malheureusement, la loi de 1912 ne permet pas aux Municipalités de gérer les immeubles construits (!) Il fallut créer un Office spécial, dit « Office des Habitations à bon marché ».

La tâche ne paraît pas, au premier abord, bien difficile. Constituer une commission, lui assurer des ressources, l'aider dans ses démarches, la contrôler dans ses travaux, dont cela est une besogne, — qui, sans doute, n'est pas une sinécure, — mais dont les administrations des grandes villes ont à s'occuper fréquemment. Mais tout ceci n'est rien auprès des formalités que la ville doit observer pour avoir le droit de constituer ledit Office. Il fallut donc, d'abord, s'assurer ce droit...

UNE ANNÉE ENTIÈRE PERDUE EN FORMALITÉS

Le 26 Octobre 1920, le Conseil Municipal approuvait le projet de création de l'Office. Le 8 Novembre, la Préfet accusait réception du projet. En Janvier 1921, celui-ci est entré entre les mains du Ministre de l'Hygiène ; en Février, au Conseil permanent des Habitations à bon marché ; en Mars, au Conseil d'Etat qui donne son « approbation » au projet de décret autorisant la ville à instituer un Office ; en Avril, cette approbation est retournée au Ministre de l'Hygiène ; en Juin, le décret est signé par le Président de la République, puis paraît à l' « Officiel », puis est notifié par le Préfet du Nord au Maire de Roubaix... Mais tout n'était pas prêt encore ! Le Préfet avait à désigner divers délégués : en Juillet, il notifie la nomination du délégué du Conseil départemental d'Hygiène ; en Août, celle du délégué du Comité de patronage... Il faut encore attendre les nominations du délégué des Unions syndicales, de celui de la Caisse d'Epargne, de celui des Unions de Sociétés, de celui des Sociétés approuvées d'habitations à bon marché, de ceux, enfin, des six délégués du Préfet. En Septembre, le Maire insiste auprès de celui-ci pour qu'il nomme ses six délégués ; en Octobre, il insiste à nouveau ; en Novembre, enfin, le Préfet nomme ses six délégués... ouf !

Après 13 mois, l'Office va enfin pouvoir s'installer !

Ce qui a été fait depuis, nous l'avons dit : établissement d'un programme, récupération de fonds, organisation d'un concours (dont les résultats n'ont pu être acceptés, ce qui a fait perdre près de 6 mois aux organisateurs), achat de terrains Avenue Linné, vote de crédits, puis ouverture d'une vaste enquête qui a abouti à la nomination de six architectes et à l'établissement définitif du projet actuel.

Ces dernières démarches auront demandé, elles aussi, une bonne année. N'eussent-elles pu être abrégées ? Peut-être, s'il n'avait fallu traiter avec tant de « délégués » à la fois ; sûrement, si l'on n'avait dû perdre treize mois à les nommer.

Ce simple exemple explique bien des choses. Ainsi va la vie, régularisée, ordonnée, simplifiée » par une organisation administrative qui a déjà 130 années d'expérience ! Il y aurait de quoi s'en amuser, si l'on avait le temps ; mais on ne l'a pas, car il y a des milliers de femmes, d'enfants, de vieillards qui étouffent dans des taudis et qui ne peuvent attendre plus longtemps !

Pommade Cadum guérit les Boutons

La Pommade Cadum dessèche les boutons et les fait disparaître, laissant la peau saine et lisse. Les souffrances provenant des maladies de la peau peuvent être évitées en employant à temps ce merveilleux remède. Il arrête instantanément les démangeaisons, calme et guérit toute irritation ou inflammation de la peau. La Pommade Cadum est souveraine contre l'eczéma, les boutons, dartres, gale, peau écailleuse, éruptions, furoncles, ulcères, écorchures, hémorroïdes, urticaire, croûtes, teigne, coupures, plaies, brûlures, piqûres d'insectes, etc. Prix : 3 francs.

La 17e Assemblée générale de l'Automobile-Club du Nord

L'Automobile-Club du Nord de la France a tenu lundi, à 17 heures, au Cercle de l'Industrie, Grand'Rue, sa 17e assemblée générale.

M. Hector Franchomme présidait, entouré des membres du Comité directeur

M. Samain, secrétaire-général, donna lecture du rapport moral de l'exercice 1922 Suivant le rapport, l'effectif a passé de 3.700 à 5.000 membres, de 1921 à 1923. Les efforts du Comité se sont portés sur l'amélioration des routes. Une somme de 20.000 francs a été versée aux Ponts-et-Chaussées comme contribution à l'entretien du Grand Boulevard. Un crédit de 5.000 francs a été voté également pour doter les ingénieurs de ce service de voiturettes destinées à faciliter l'inspection des routes endommagées signalées par le Club.

Les bureaux ont délivré 5.500 triptyques représentant un capital de 115 millions de francs en automobiles. Le cautionnement qui aurait dû être versé par les propriétaires de voitures, si le triptyque n'existait pas, aurait constitué un capital immobilisé de 23 millions. Les intérêts ainsi récupérés se montent à près d'un million et demi.

5.000 passavants ont été distribués au cours de la même année.

Les membres continuent à profiter de divers avantages d'assurances et de défense en justice.

Les cours de chauffeurs, très suivis, ont compté, en 1922, 250 élèves. Au concours annuel, les élèves ont remporté 6 diplômes avec la mention « Très bien » ; 16, avec la mention « Bien » ; 48 avec la mention « Assez bien ».

Le Comité Directeur a décerné aux chauffeurs les récompenses suivantes : pour 20 ans de service, breloque d'or avec prime de 200 fr., 8 lauréats ; pour 14 ans, médaille grand module avec prime de 100 francs 22 lauréats ; pour 9 ans, médaille de 1re classe, avec prime de 50 fr., 3 lauréats ; pour 6 ans, médaille de 2e classe, avec prime de 30 fr., 6 lauréats ; pour 4 ans, médaille de 3e classe, 7 lauréats.

UN REFERENDUM TECHNIQUE

Enfin, le Comité se propose d'organiser un referendum technique auquel prendront part tous les sociétaires. Ceux-ci seront invités à fournir sur les marques d'automobile qu'ils emploient les observations qu'ils croiront devoir faire relativement aux améliorations possibles des voitures. Les desiderata présentés aux constructeurs par l'Association seront écoutés d'une oreille plus attentive que ceux proposés par des personnes isolées.

M. Alexandre Delaoutre, trésorier, donna ensuite lecture du rapport financier. Les recettes se sont élevées à 463.836 fr. 20 ; les dépenses à 209.381 fr. 65. L'excédent des recettes est donc de 254.454 fr. 55.

M. Emile Janssens, commissaire des comptes, rendit compte de sa mission et félicita le trésorier.

Après adoption de deux rapports, il fut procédé au renouvellement du Comité

Sont élus :

Candidats aux fonctions de membres du Comité Directeur pour 1923 :

MM. Jacques Altazin, Aug. Fauchille, Emile Rasson, Etienne Bernard, Hector Franchomme, André Saint-Léger, Pierre Claeyssens, André Huet, Albert Six, Claude Cressel, Ch. Huet-Wallaert, Eugène Tiberghien Alfred Damez, Georges Joire, Gustave Wattinne ; Alexandre Delaoutre, Marcel Leclercq, Georges Wattinne, Jean Deffrennes, Edmond Lefebvre, René Descamps, docteur J. Mariage, Georges Desurmont, Eug. Mathon, Albert Deville, Emile Pollet

Commissaire des comptes : M. Emile Janssens.

Après examen de quelques questions diverses, le président remis aux chauffeurs les récompenses mentionnées plus haut.

LE BANQUET

A 19 heures, le banquet annuel réunissait près de 150 convives.

M. Hector Franchomme présidait.

On remarquait parmi les notabilités : le Préfet du Nord et Mme Morain ; le général Lacapelle, commandant du 1er corps d'armée ; M. Grimpret, ingénieur en chef du Département ; le comte de Vogué ; M. Mathon ; M. Lacoste, président des Amitiés françaises à Tournai ; le docteur Butruille, etc., etc.

Mme Cécile Sorel, la célèbre comédienne du Français et trois de ses collègues : MM. Henri Mayer, de Saxe et Charpin ; Mme Roosevelt, de l'Opéra et M. Audouin, de l'Opéra-Comique, y assistaient également et donnèrent, après le banquet, l'une de ses délicieuses soirées d'art, dont l'Automobile-Club a pris l'habitude.

A l'heure des toasts, M. Franchomme, applaudi d'avance, parla de l'A. C. qui fête aujourd'hui, sa 28e année d'existence et son 5000e membre. C'est à M. Pierre Samain, secrétaire général, qu'il rendit l'honneur d'avoir le plus contribué au merveilleux succès du Club. Il eut un mot aimable ou spirituel pour chacune des notabilités présentes et fut, à plusieurs reprises ovationné par l'assemblée.

Le comte de Vogué, président de l'A. C. de France, lui a répondu en formulant des souhaits pour le succès du dimanche de l'A. C. et le développement du Sport Automobile français.

Géo ?

MORT SUBITE

Hier vers 6 h. 30 du matin, M. Alfred Lansès, 66 ans 10 mois, tisserand, demeurant rue Ma Campagne, cour Durot-Vandamme, s'était rendu, comme d'habitude, en attendant 7 heures, heure du travail, chez le concierge. Il venait de s'asseoir lorsqu'il se mit à râler. Le père Joseph s'empressa de le secourir, mais le malheureux ne tarda pas à rendre le dernier soupir.

M. Martin, commissaire de police, et le docteur Bantigny, ont constaté le décès, dû à une affection cardiaque.

UN JEUNE HOMME DISPARAIT

Mme Decottignies, demeurant rue de Lannoy, cour Boyaval, a déclaré au commissariat que son beau-fils, Constant Decottignies, âgé de 18 ans, bâcleur, demeurant avec ses parents, n'avait pas reparu au domicile paternel depuis samedi soir. Le jeune homme avait reçu sa semaine à sa mère et était sans argent au moment de sortir, ce qui rend sa disparition inquiétante. Il est recherché.

RIGOL VOULAIT-IL... RIGOLER ?

Les journaux ont relaté la plainte portée par M. Rigol, marchand de charbons, 44, rue des Fossés, au sujet d'un prétendu vol d'une somme de 1.800 francs.

Le plaignant, au cours de l'enquête ouverte à ce sujet, est venu déclarer à M. Martin, commissaire de police du 3e arrondissement, qu'il s'était trompé... Il avait lui-même déplacé son argent, et s'est enfin rappelé qu'il l'avait caché sous l'escalier de sa demeure, où il l'a retrouvé.

CONSEIL DE RÉVISION

Les opérations du conseil de révision pour l'examen des ajournés des classes 1921 et 1922 et des jeunes gens de la classe 1923 du canton de Roubaix-Ouest, ont eu lieu à la Mairie de Roubaix hier, lundi 5 février.

Le conseil a examiné 406 jeunes gens de la classe 1923 et 80 ajournés des classes 1921 et 1922.

La séance commencée à 9 heures et demie, s'est terminée à midi et demi, sous la présidence de M. Emile Régnier, vice-président du Conseil de Préfecture du Nord. Il était assisté de M. le commandant Machart-Grammont, du 43e R. I., de M. Briffaut, conseiller général du Nord, de M. Wattremez, conseiller d'arrondissement et de deux médecins militaires. M. le lieutenant-colonel Choffiet, du bureau de recrutement de Lille, remplissait les fonctions de commissaire du Gouvernement.

Le service d'ordre était assuré par la gendarmerie sous les ordres de M. le capitaine Debedin, de Roubaix.

CONTRE LA GUERRE

Des papillons d'appel au public contre l'occupation de la Ruhr et contre la guerre ont été collés, nuitamment, sur les portes du commissariat du 5e arrondissement et de l'habitation de M. Bicheyre, commissaire de police.

CHIEN ABATTU

L'agent Gousseaux, requis, a abattu à coups de revolver un chien suspect de rage appartenant à M. Jean Loille, place Chantal, 19.

LÉGION D'HONNEUR

M. Dutilloy, ancien percepteur à Roubaix, percepteur à Clichy, vient d'être promu chevalier de la Légion d'Honneur.

A LA CAISSE D'EPARGNE

Les opérations de la 5e semaine se traduisent par 878.884 fr. ances de recettes : en 1.671 versements et par 462.629 fr. 10 de sortie, en 683 remboursements.

PRÉVOYANCE FAMILIALE DES EMPLOYÉS

Mercredi 6 février, 19 heures, 133, rue du Grand-Chemin réunion du Conseil d'Administration.

A L'HIPPODROME-THEATRE

Mercredi soir, à 8 h. 30, « Le Roi d'Ys », de Lalo, avec une interprétation de premier ordre.

ETAT CIVIL

NAISSANCES. — Charles Steenhorst, rue de l'Alma, fort Fresez, 9 bis ; André Piron, rue du Tilleul, 93 ; Jacqueline Dereu, rue de Leers, 14 ; Jacqueline Boucher, rue du Collège, 157 ; Jean Vanwynsborghe, rue de Tournai, 43 ; Denise Didreck, rue Marengo, 12.

DÉCÈS. — Henri Bourgeois, rue des Champs, 23 un an ; Hubert Gomen, rue de Lannoy, 134, 19 ans ; Adelina Frassart, épouse Delvarre, 62 ans, rue Tornaux, 15, a. p. — Henri Verspeeten, 20 ans, rattacheur, rue Charlemagne, 65. — Théophile Gaedemynck, 63 ans, apprêteur, rue de Beaucourt, 9. — Alfred Lansès, 66 ans, apprêteur rue du Moulin 23.

TOURCOING

BUREAUX : 2, Place de l'Hôtel-de-Ville
Téléphone 9-85

Un grave accident de tramway

Dans la soirée, vers 20 heures, le nommé Bonte Jules, 76 ans, pensionnaire incurable de l'Hospice Général a été tamponné, rue Ch. Wattinne, par le tramway Mongy, venant de Lille. Relevé par le wattman aidé de quelques passants, il a été transporté dans un café voisin où M. le docteur Vanneufville après l'avoir visité a ordonné son transfert à l'hôpital.

La victime porte à la tête de graves blessures, le docteur ne peut se prononcer sur les suites de cet accident.

ACCIDENTS DU TRAVAIL

Chez M. Desurmont-Joire et fils, filateurs rue du Chêne-Houpline, 343, une soigneuse Vandemortel Claire, 20 ans, à Reckem, rue du Dronckaert, 13, a eu le doigt pris entre les tambours de son métier. Plaie index droit. Repos 20 jours.

— Chez M. A. Six, peigneur, rue du Février, 261, une soigneuse, Vanthomme Alice, 33 ans, chaussée du Risquons-Tout, 53, à Mouscron, a reçu un objet dur sur le pied, forte contusion du pied droit. Repos 3 semaines.

— Chez M. Playoust, constructeur, rue des Poutrains, 45, un forgeron, Vanneckoucque Edouard, 36 ans, rue de Billemont, 45, à Halluin, a reçu le marteau du daubeur sur la main. Plaies contuses du médius et de l'annulaire droits. Incapacité de travail de 4 semaines.

LES CONTRAVENTIONS

La police a relevé des contraventions contre :

H. A., rue Gustave-Nadaud, 54, à Lille, et B. C., même adresse, pour défaut de récépissé de déclaration de marchand ambulant

— D. C., garçon brasseur, rue de la Blanche-Porte, 164, pour ivresse manifeste.

— V. X., rue du Nord, 17, pour violences.

EXPLOITS DE GAMINS

Deux jeunes collégiens inconnus, portant sur leur casquette les lettres S. C., passant vers dix heures, à bicyclette rue de l'Hôtel-de-Ville, ont jeté du poivre dans les yeux de la jeune Maes Georgette, âgée de 11 ans, demeurant chez ses parents, rue des Orphelins. Après avoir reçu des soins chez M. Maréchal, bijoutier, la petite Maes a été reconduite à son domicile.

La police recherche les garnements.

POUR LA CAISSE DE SECOURS DES MUTILÉS

La Commission du Groupe des Mutilés de Tourcoing et ses cantons adresse à M. Morel, président de la Société des Bouleurs de l'estaminet du « Sansonnet », rue de la Malcense ainsi qu'aux membres de cette société, ses plus vifs remerciements pour le beau geste qu'ils ont eu envers nos camarades mutilés, en donnant généreusement leur obole à la quête qui fut faite envers ces victimes de la guerre, collecte qui a rapporté la somme de 51 fr. 75.

Elle remercie également les heureux gagnants de la tombola de dimanche dernier à la réunion trimestrielle des anciens combattants du groupe du Brun-Pain, qui laissèrent une obole en faveur de leurs camarades mutilés et qui rapporta la somme de 53 fr. 05.

CONDITION PUBLIQUE DES MATIERES TEXTILES

Entrées du 29 janvier au 3 février 1923

Lundi, laine peignée, 160.849 ; laine filée, 18.000 ; laines diverses, 51.619 ; coton, 6.106 ; nombre de lots, 115 ; total : 236.634. — Mardi, l. p., 158.126 ; l. f., 31.747 ; l. d., 43.177 ; cot., 3.352 ; n. de l., 144 ; total : 238.408. — Mercredi, l. p., 142.974 ; l. f., 34.370 ; l. d., 40.700 ; cot., 2.821 ; n. de l., 129 ; total : 220.265. — Jeudi, l. p., 174.267 ; l. f., 47.473 ; l. d., 59.039 ; cot., 9.906 ; n. de l., 167 ; total : 291.285. — Vendredi, l. p., 159.015 ; l. f., 34.904 ; l. d., 39061 ; cot., 3.180 ; n. de l., 152 ; total : 256.190. — Samedi, l. p., 44.341 ; l. f., 34.223 ; l. d., 58.817 ; cot., 3.262 ; nb de l., 131 ; total : 140.748. — Totaux : l. p., 840.172 ; l. f., 200.972 ; l. d., 312.413 ; cot., 29.967 ; n. de l., 838. — Total général : 1.383.524.

ORPHÉONISTES « ORIOK-SIOKS »

Aujourd'hui mardi 6 février, à 8 heures très précises, répétition générale par M. Duysbrugh. Communication importante au sujet de concert.

AU THÉATRE MUNICIPAL

Jeudi 8 février, à 8 heures 15 précises, tournée Baret : « La Pomme », de L. Verneuil.

Dimanche 11 février, matinée à 3 heures, avec le concours de Mlle Mad. Well, de l'Apollo, et M. Harlé. Première représentation de « La Victoire de Samothrace », opérette en 3 actes, musique de J. Szulc, l'auteur de Flup.

Grand CINEMA-BAL du PONT des PIATS

On nous dit que le Cinéma du Pont des Piats va nous donner prochainement un spectacle comme on n'en aura encore jamais vu, et nous sommes heureux d'annoncer que ce spectacle sera donné par la plus grande firme des revues, la Maison ANTOINE RASIMI. C'est la première fois que cette Maison vient dans notre ville. Nous irons en foule au Cinéma du Pont des Piats, pour applaudir la merveilleuse « REVUE AFFOLANTE. » 14

ETAT CIVIL

NAISSANCES. — Simonne Dhaze, rue des Flandres, 16. — Henri Benoit, rue de la Tossée, 132. — Joseph Luypaert, rue Nationale, 122. — Marcel Dhuyvetter, rue du Tilleul, cour Therin, 19. — Anne-Marie Barnard, rue Winoc-Chocquesel, 127. — René Chanu, rue du général Laharpe, 41. — Jean Vandamme, rue de Cambrai, 41. — Jean Depraetere, rue Nationale, 128. — André Stavropoulos, rue Nationale, 122. — Joseph Croft, rue Cuvier, 59. — François Douchant, rue Lhomond, 2. — Henri Scarbel, rue de la Marlière, 43. — Georges Masschelein, rue d'Iéna, 7. — Joseph Debruyn, rue Nationale, 122. — Victor Duterire, rue Nationale, 33. — Georges Ladesou, rue du Chêne-Houpline, 359.

PUBLICATIONS. — Louis Vergracht, ajusteur, rue Nationale, 91 et Hélène Pluyn, lingère, rue des Orphelins, 12. — Félix Dierden ratlacheur, rue de la Ferme, 7 et Marthe Lobert, doubleuse, rue du Congo, 6.

DÉCÈS. — Désiré Desreumaux, 62 ans, rue Nationale, 122. — Victor Colin, 71 ans, rue de Fleurus, 193. — Roger Debaisieux, 3 mois, rue de Melbourne, 52. — Léonie Debaudringhien, 73 ans, rue de Bailleul, 37. — Joséphine Luysch, 87 ans, rue de Lille, 121. — Camille Deswaelère, 69 ans, rue du Luxembourg, 38.

La Cressonnée
40 degrés à base d'anis et de cresson, est L'APÉRITIF HYGIÉNIQUE par excellence.
Le demander dans tous les cafés.
LA DISTILLERIE BOULANGER

Autour de Roubaix-Tourcoing

WATTRELOS

Une femme à poigne

ELLE REPOUSSE UN BANDIT QUI VOULAIT LA VOLER

Samedi, vers 16 heures 30, un individu se présentait à la ferme Crépel-Malagies, rue Jules-Guesde, 65, et sommait Mme Crespel, seule au logis, de lui dire où se trouvait son argent.

Sur le refus de celle-ci, l'individu lui jeta une brique à la tête. Mme Crespel ne perdit pas son sang-froid et repoussa vigoureusement le bandit.

Devant une telle résistance, celui-ci s'enfuit à travers champs. La police, prévenue, se mit aussitôt à sa recherche et le garde Vandeputte reussit à l'arrêter samedi soir, au moment où il se disposait à passer la frontière.

Le voleur a été confronté avec la victime. C'est un nommé Devaux Adrien, 37 ans, journalier, domicilié à Wattrelos, rue de la Gendarmerie, sans domicile fixe. Il a été conduit au parquet.

L'état de la victime est satisfaisant.

LA FRAUDE. — Rénier Léon, 17 ans, ouvrier serrurier à Roubaix, 16, rue des Fossés et Décottignies Constant, journalier, 31 bis, rue de Lannoy, à Roubaix, ont été arrêtés par la douane mobile dans la nuit du 3 au 4 courant, à 23 heures, à proximité de l'usine Kuhlmann, à Wattrelos, au moment où ils étaient porteurs de chacun 19 kilos de tabac et un kilo de cigarettes, de provenance belge.

Tous deux, remis à la gendarmerie ont été transférés à Lille et écroués à la Maison d'arrêt.

ADMINISTRATION DES HOSPICES. — Par arrêté préfectoral du 27 janvier, M. Jean-Louis Leman, négociant en charbon, membre sortant de la commission administrative de l'Hospice, est maintenu en fonctions pour quatre ans.

CROIX

NEGOCE ILLICITE

M. Jules Lebrun, fabricant de meubles, demeurant à Croix, rue Saint-Jacques, 36, a porté plainte au bureau de M. Bicheyre, commissaire de police, contre un revendeur, Gustave Dereumaux, demeurant à Roubaix, rue Foucault, 37.

M. Lebrun avait vendu un mobilier d'une valeur de 1.000 fr. à ce dernier qui, au moment de régler la facture, s'excusa d'être à court d'argent et promit de s'acquitter à bref délai.

Depuis, M. Lebrun apprit avec stupéfaction que le mobilier avait été vendu à une personne de Roubaix chez laquelle il se présenta. Cette dame reconnut sans difficultés l'achat qu'elle avait fait, et exhiba une facture de M. Lebrun, timbrée et acquittée au nom de Dereumaux.... Celui-ci sera poursuivi pour faux, usage de faux et abus de confiance.

PAIEMENT DES BONS DE DENRÉES

Le paiement des bons de denrées de la Consultation des Nourrissons aura lieu aujourd'hui mardi, de 14 à 16 heures, au Secrétariat de la Mairie.

LE CONCERT DE GALA DE LA MUSIQUE MUNICIPALE

La musique municipale offre à ses membres honoraires un grand concert de gala, qui aura lieu le mardi 6 février prochain, à 20 heures précises, dans la salle des fêtes. N'ayant reculé devant aucun effort pour offrir un programme aussi varié qu'attrayant, la société s'est assuré le précieux concours de MM. Delpany, basse chantante de la Gaîté Lyrique et du Théâtre de Roubaix ; Nys, tuba, soliste de la Garde Républicaine ; Laurence, piston-solo de la Musique Municipale, etc...

Ce concert sera terminé par « Manu-Military », vaudeville (30 minutes de fou-rire).

ETAT-CIVIL. — **Naissance.** — Anicet Delplanque, rue Gambetta, 15.

Décès. — Ida Houvet, 46 ans, rue de Thionville, 10.

LANNOY

LA RETRAITE. — Les cafés et estaminets sont autorisés à rester ouverts durant les nuits du 11 au 14 février et du 11 au 12 mars prochain.

ETAT-CIVIL. — **Publication.** — Paul Vandermessche, soigneur à Lannoy et Elise Delcroix, soigneuse à Roubaix.

MOUVAUX

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Chez M. Lefebvre Victor, horticulteur, rue de Roubaix, 149 à Mouvaux, le nommé Lernould Emile, 34 ans jardinier demeurant Avenue du Molinel, 57, à Bondues, s'est fait un effort, 10 jours de repos.

Le temps d'aujourd'hui

Couvert. Ciel brumeux le matin se couvrant progressivement avec faibles chutes de pluies ou neige. Température minimum, moins 3°

Jeux & Education Physique

FOOTBALL

A HALLUIN

CHAMPIONNAT PROMOTION

Olympique Sporting Hallulois (O.S.H.) bat Sporting Club Fivois (S.C.F.) par 2 à 1

Le leader de la Promotion Terrienne a été battu hier à Halluin.

M. Vallin, arbitre, donne le coup d'envoi. Halluin gagne le toss et s'adosse au vent. Dès la partie commencée, Fives domine et fait des essais, mais la défense de l'O. S. H. est infranchissable et met son courage à profit. Vers la vingtième minute de jeu, un arrière de l'O. S. H., pressé sur la ligne de but, veut éviter la mise en corner et essayant de dégager, amène la balle dans les pieds d'un joueur fivois bien placé pour shooter, qui rentre imparablement le premier but.

Ce but a l'effet d'enhardir Fives qui croit une belle victoire lui sourire et reprendant de plus belle, renouvelle ses essais ; mais bientôt Halluin, dans un sursaut d'énergie, prend l'avantage et même dès lors la partie. A la 36e minute, sur un beau centre de l'extrême-droit, repris par Debevère, capitaine d'Halluin, le but est placé et la mi-temps arrive sur le score.

Les deux camps reprennent alors avec la même conviction de vaincre, mais Halluin reprenant de plus belle, marque un 2e but sur un superbe heading de son centre avant.

Dès lors, la partie semble courue, mais Fives veut réagir. Halluin, donnant ses plus belles preuves de courage, enraye toutes les attaques et fait de nouvelles échappées bien dangereuses. La fin arrive sur le score 2 à 1, et le public se retire satisfait d'avoir assisté à une partie magistralement arbitrée, ne donnant lieu à aucun reproche, après avoir vu Fives fort d'éléments supérieurs, perdre un match devant la fougue des joueurs d'Halluin.

Ce match met à deux Clubs à égalité de points au classement. O. S. H., sur 11 matches, avait remporté 10 victoires et 1 défaite à Fives. De même, S. C. Fivois a remporté 10 victoires et se fait battre au match retour à Halluin.

GALLOPHILIE

A DOUAI

CONCOURS INTERNATIONAL DE COQS

Le grand concours international de coqs aura lieu le dimanche 8 avril 1923 dans la salle de la société de gymnastique rue des Wetz, 13 bis.

40 sociétés, mise 500 fr. 11.250 fr. de prix. 1er prix : 2.000 fr. ; 2e prix : 1.400 fr. ; 3e prix : 1.000 fr. ; deux prix de 800 fr. ; cinq prix de 450 ; dix prix de 300 fr.

Le tirage au sort pour ce concours aura lieu à 8 heures du matin chez M. Léon Proust, cafetier, place Thiers à Douai. Mise au parc à 11 heures 30 très précises. La distribution des prix ; aura lieu au même endroit après le concours.

Les demandes d'adhésions doivent être adressées à MM. Géry Legroux, 18, rue de la Cuve d'Or et Léan Proust, cafetier, place Thiers, Dangremont, cafetier, Place d'Armes à Douai. Le lendemain lundi 9 avril il se jouera au Gallodrome Douaisien, chez Mme Vve Legroux, 18, rue de la Cuve d'Or à Douai : Un 4 de 7 de poulets entre Masurel de Roubaix et les sociétés du Gallodrome Douaisien réunies. Mise au parc à 4 heures 30 précises.

NOTA — Les organisateurs du grand concours informent les sociétés qui y prendront part qu'elles pourront organiser pendant la campagne

A chaque concours, une quête sera faite au profit de la caisse de secours des Mutilés de guerre et du monument offert par la ville de Douai aux poilus morts pour la Patrie.

Le Président, DEMACON

DERNIÈRE HEURE SPORTIVE

Le départ dès six jours de Bruxelles a eu lieu

Bruxelles, 5. — Aujourd'hui a eu lieu à Bruxelles, au Palais des Sports, le départ de la grande course annuelle, les six jours de Bruxelles.

:: COLOMBOPHILIE ::

A WATTRELOS

M. le Préfet du Nord vient d'autoriser M. Alphonse Vandenabeele à ouvrir un colombier de pigeons voyageurs dans son domicile, rue du Haut-Vinage, 13.

GROUPEMENTS D'ACTION SOCIALE

Comité de défense laïque

ADHESIONS NOUVELLES. — M. et Mme Copain, instituteur et institutrice à Raimbeaucourt ; M. Mercier, conseiller général à Villers-Campeau ; Amicale des Anciens Elèves de l'Ecole Berthelot, à Hellemmes.

APPEL. — L'assaut contre la laïcité est en préparation au Parlement. Qu'on en juge :

1. Projet de loi Baudry-d'Asson, dans le but de subventionner *obligatoirement* les écoles libres ;

2. Projets de loi tendant à autoriser les Congrégations des Franciscains français pour missions à l'étranger : Pères blancs « d'Afrique », missionnaires du Levant, etc.

Ces projets sont déposés à la Chambre.

3. M. Maurice Barrès est chargé de rédiger un rapport favorable aux principes du projet de loi tendant à autoriser l'Institut missionnaire des *Frères des Ecoles Chrétiennes*.

Voilà le bouquet. Allons, les laïques, tous debout ! N'attendez pas que le mauvais coup soit fait. Il sera trop tard pour geindre. Envoyez *au plus tôt* votre adhésion au Comité de Défense Laïque, pour pouvoir prendre part à l'assemblée constitutive du 18 février.

Envoyez les adhésions à M. Laude, instituteur, 148, rue de Cambrai, Lille.

Bulletin Economique

MARCHÉS DE LA RÉGION

TOURCOING, 5. — Il a été vendu aux Halles : 161 k. pommes de terre, à 0.25 ; 750 citrons, 0.10-0.15 ; 3.470 oranges, 0.10-0.18 ; 95 mandarines, à 0.21 ; 148 k. mandarines, à 0.75 ; 13 sacs endives, 4.00-18.00 ; 2.150 œufs, à 0.40 ; 189 fromages de Brie, à 1.45 ; 14 k. épaules cuites désossées, 7.50-8.50 ; 31 k. benne, 12.50-16.00 ; 25 k. Hollande, 7.50-9.00.

CAMPHIN-EN-PEVELE, 5. — Beurre, 14 fr. le kilo ; œufs, 0.60 pièce ; pommes de terre, 13 fr. les 100 kilos.

HAZEBROUCK, 5. — 160 blocs de beurre pesant 2.300 kilos vendus de 15 à 16.50 le kilo ; 1.000 kilos de beurre en pièces vendus de 15 à 16.50 le kilo ; 7.200 œufs vendus de 15 à 19 fr. les 26 ; 350 kilos de pommes de terre, 0.25 à 0.30 le kilo ; 575 poulets, 14 à 22 fr. la pièce ; 250 poulets, 14 à 20.50 la pièce ; 823 lapins, 12 à 20.50 la pièce.

DUNKERQUE, 3. — Peu de changements dans les prix ; le beurre s'est vendu de 8.25 à 8.50 le demi-kilo ; les œufs à 7.50 les 13 ; voici quelques autres prix : salade frisée, 0.60 pièce ; mandarines, 1.50 le demi-kilo ; pommes, 1.15 les deux kilos ; camembert, 1.50 pièce ; haricots, 1.50 le kilo ; topinambourgs, 1.50 le kilo ; poireaux, 0.50 la botte ; bananes, 0.50 pièce ; jambon cuit, 2.25 ; saucisson à l'ail, 1.50 ; pâté de foie, 1 fr. ; pâté de tête, 1 fr. le quart ; graisse, poivre et sel, 3.25 le demi-kilo ; oranges, 0.20 pièce.

STEENVOORDE, 3. — Beurre en blocs, 31 à 32 fr. les 2 kilos ; en pièces, 7 à 7.75 le demi-kilo ; œufs, 9.75 à 10 fr. les 26 ; pommes de terre rondes, 12 fr. ; longues, 32 fr. les 100 k.

UGEOL SEUL TRAITEMENT GARANTISSANT la guérison des VOIES URINAIRES
Blennorragie, coulée matinale, filaments, cystite fréquentes d'urine, prostatite, hypertrophie de la prostate, rétrécissements, lymphatisme et rhumatismes d'origine blennorragique.
Nouvelle méthode interne et permanente (sans adhérence).
Le flacon 48 fr. TOUTES PHARMACIES
Le traitement 2 flacons 45 fr. (1er flacon remboursé à la guérison) 3 flacons 65 fr. (1er flacon remboursé à la guérison)
LABOR. 22 rue Vaubecourt PARIS
En vente toutes bonnes Pharmacies de Lille.

MARCHÉS DES COTONS

LE HAVRE. — Cloture des cotons. — Février 541 ; Mars 537 ; Avril 533 ; Juin 524 ; Août 509 ; Septembre 509 ; Octobre 487 ; Novembre 485 ; Décembre 480 ; Janvier 485.

Tendance : ferme ; Ventes 7.050 balles.

LIVERPOOL, 5 février. — Cloture. — Mars 1521 ; Mai 1503 ; Juillet 1479 ; Octobre 1367 ; Janvier 1324.

NEW-YORK, 5. — Cloture. — Mars 2773 ; Mai 2804 ; Juillet 2752 ; Octobre 2512.

LA TISANE AMÉRICAINE DES SHAKERS CONTRE douleurs après le repas, maux de tête, constipation, crises biliaires.
En vente dans toutes les Pharmacies ou directement chez la Pharmacie Fayard à Lille (Nord). Prix : 6 fr. de la flacon (impôt compris).

Bourse de Lille du 5 Février 1923

Charbonnages	C. pr.	C. d. f°
Albi	472 ..	460 25
» Part	1200 ..	1275 ..
Anzin	995 ..	1010 ..
Bethune	1245 ..	1280 ..
» 10e	2750 ..	2780 ..
Blanzy	267 50	268 50
» 10e	1651 ..	1661 ..
Bruay	2.05 ..	2540 ..
» 10e	256 ..	259 ..
Carvin	615 ..	620 ..
Ch. Boulonn	180 ..	182 ..
Clarence	421 ..	421 ..
Courrières	550 ..	544 ..
Crespin	100 ..	103 ..
Douchy	1150 ..	1145 ..
Dourges	545 ..	545 ..
Escarpelle	1060 ..	1091 ..
Ferfay	522 ..	511 ..
Flines	30 25	30 ..
Lens	324 ..	332 ..
» 10e	160 ..	.. ..
Liévin	232 ..	244 ..
c. de 30 act	6550 ..	7110 ..
Ligny	1350 ..	1350 ..
Marles 70 %	380 ..	385 ..
Nord Alais	74 75	75 ..
Ostricourt	760 ..	762 ..
Thivencelles	241 ..	247 ..
Vendin	210 ..	213 ..
Vicoigne	555 ..	552 ..
» 10e	264 ..	.. ..

Pétroles	C. pr.	C. d. f°
Alexander